



---

## NOS ORGANISATIONS SYNDICALES DEPARTEMENTALES APPELLENT TOUS LES « FAINEANTS » A SE MOBILISER POUR DEFENDRE LEURS DROITS !

---

**DEMAIN, SI VOUS ÊTES SALARIÉS DU PRIVÉ, VOUS NE POURREZ PLUS REFUSER LES MODIFICATIONS DE VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL.**

- >> **Votre contrat de travail ne vous protégera plus**, l'employeur aura la possibilité de se débarrasser de vous si vous n'acceptez pas une modification de votre contrat de travail à la baisse en matière de rémunération et à la hausse en matière de temps de travail.
- >> **Votre employeur pourra facilement calculer le coût de l'indemnité de licenciement** et son amortissement avec l'embauche d'un jeune.
- >> **Les grands groupes pourront organiser les difficultés d'une entreprise**, dont ils veulent se débarrasser en France pour aller produire ailleurs à moindre coût. Pour vous se sera le licenciement.

**LA PRÉCARISATION DES EMPLOIS DEVIENDRA LA NORME, TRÈS VITE CE SERA LA DISPARITION DE TOUT EMPLOI STABLE EN CDI.**

- >> **Si votre employeur « oublie »** de transmettre dans les délais légaux votre contrat de travail en CDD, vous n'aurez plus la possibilité d'obtenir des juges, aux prud'hommes, la requalification du contrat en CDI.
- >> **Les contrats en CDD pourront être renouvelés sans limite** (5 ans si accord de branche),
- >> Les délais de carence entre deux CDD sont remis en cause, favorisant la multiplication de contrats plus courts.
- >> **Les CDI de chantier, de mission ou de projet seront généralisés** à toutes les professions à moindre coût puisque sans versement de la prime de précarité.

**RETOUR DU FACE À FACE ENTRE EMPLOYEUR ET SALARIÉ ISOLÉ QUI REMET EN PLACE DES RELATIONS TRÈS DÉSÉQUILIBRÉES.**

- >> **Mise en place d'un référendum à la seule initiative de l'employeur,**
- >> **Négociations avec des salariés sans mandat syndical**, donc non protégés, isolés, peu ou pas formés à la négociation, et ainsi fragilisés et à la merci du patron.

**C'EST LE RETOUR DU POT DE FER CONTRE LE POT DE TERRE !**

- >> **Possibilité pour l'employeur de renégocier à la baisse** sans aucune garantie d'une entreprise à l'autre les règles en matière de congés y compris maternité- prime diverses- 13ème mois.
- >> **Mise en concurrence des salariés**, particulièrement pour les salariés des petites et moyennes entreprises.

Ces entreprises dépendent souvent de groupes financiers pour qui elles travaillent en sous-traitance et c'est sur la baisse de vos conditions de travail et de votre salaire que se conclueront les marchés.

**DEMAIN, SI VOUS ÊTES SALARIÉS DU PRIVÉ, FONCTIONNAIRES, RETRAITÉS, PRIVÉS D'EMPLOI, NOUS SERONS TOUS PERDANTS !**

- >> **Par la remise en cause** du dispositif des Contrats Emplois Aidés.
- >> **L'augmentation de la CSG** en lieu et place des cotisations sociales.

>> **La remise en cause** du principe de solidarité créée par la Sécurité Sociale.

>> **Donc, moins de retraite**, moins de soins, moins de couverture chômage, moins d'allocations famille, moins de services publics.

**DEMAIN, SI VOUS ÊTES FONCTIONNAIRES**, globalement, les différents statuts sont adossés au code du travail. Plus les droits sociaux des salariés du privé seront remis en cause, plus les statuts de la fonction publique seront attaqués au nom de l'équité.

>> **Le gel et la fin de la hausse uniforme** du point d'indice,

>> **Rétablissement du jour de carence** au 1er janvier 2018,

>> **La baisse des effectifs dans les services publics** dont 23 300 suppressions de CAE dans l'Education Nationale,

>> **120 000 suppressions de postes** dans la Fonction Publique... dont 70 000 dans la fonction territoriale.

**DEMAIN, LA PAROLE DES SALARIÉS SERA RÉDUITE EN FUSIONNANT LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL.**

>> **Réduction des rôles et prérogatives** des instances du personnel

>> **Remise en cause du CHSCT** (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) seule instance à la personnalité morale et civile lui permettant de se porter en justice contre l'employeur pour stopper des projets néfastes à la santé et sécurité des salariés (cadences, souffrance au travail, productivité, Lean management, sous-effectif, maladies professionnelles, accidents du travail...).



Si vous êtes arrivés à la fin de ce tract, vous avez eu un aperçu de ce que nous réserve les ordonnances Macron, il vous appartient désormais à votre tour d'en informer les salariés de votre entourage.

## **UNE AUTRE POLITIQUE EST NÉCESSAIRE POUR LE PROGRÈS SOCIAL !**

>> **REFUSONS** d'être humiliés par le principal dirigeant de notre pays.

>> **REFUSONS** de voir s'amoinrir nos droits sociaux.

>> **REFUSONS** de céder notre liberté.

**Dans l'intérêt des salariés de notre pays  
et parce que nous sommes égaux, ASSOCIONS-NOUS !**

---

**Parce que vous connaissez vos organisations syndicales départementales, CGT-FO-FSU-CFE/ CGC-SOLIDAIRES, rejoignez-nous !**

**D'ores et déjà nos Organisations Syndicales vous appellent à rejoindre toutes les initiatives utiles pour combattre les ordonnances « Macron »** qui ont pour volonté de pousser encore plus loin la PRÉCARISATION et la FLEXIBILISATION des salariés en s'attaquant prochainement à l'assurance-chômage, la formation professionnelle et les retraites.

---

